



Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

016-200054047-20210329-2021\_03\_29\_02-BF  
Recu le 07/04/2021

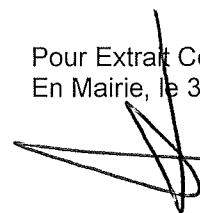
- **ADOpte** le budget général pour l'exercice 2021 de la ville de Confolens arrêté comme suit :

section	dépenses	recettes
fonctionnement	4 356 158,13 €	4 356 158,13 €
investissement	2 760 467,47 €	2 760 467,47 €
<b>total</b>	<b>7 116 625,30 €</b>	<b>7 116 625,60 €</b>

que le budget est voté :

- ✓ Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- ✓ Au niveau de l'opération pour la section d'investissement
- **CHARGE** le Maire de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extraît Conforme  
En Mairie, le 31 mars 2021



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

